

“CONTOURNEMENT” DE COULOMMIERS

A l'occasion de la réunion organisée par M. RIESTER Député-maire et Mme. PICARD Conseillère générale du canton de Coulommiers sur le contournement de cette ville, les associations environnementales des vallées du Grand Morin et de l'Aubetin entre Crécly-la Chapelle et Coulommiers vous invitent

- ❖ À manifester votre opposition à des projets routiers dévastateurs, d'une autre époque
- ❖ A exiger des solutions alternatives réfléchies, respectueuses de l'environnement compatibles avec un développement économique local harmonieux

NON AU BARREAU RD 34/36

NON AUX DEVIATIONS SUD

ADEVA



SVGGM

ARVM



DVGM

RÉUNION

PUBLIQUE

À MAISONCELLES LE 15 DECEMBRE À 20H30

VOUS AUSSI VENEZ DIRE NON ET FAIRE ECHEC À DES PROJETS IRREALISTES

Avec les associations : Association de Défense de l'Environnement de la Vallée de l'Aubetin et environs (ADEVA) – Aubetin Environnement – Saint Augustin Avant Tout (SAAT) – Nature Environnement 77 (NE 77) – Sauvegarde de la Vallée du Grand Morin (SVGGM) – Association des Riverains de la Vallée du Morin (ARVM) – Défense de la Vallée du Grand Morin (DVGM).

Les Associations environnementales locales de la Vallée du Grand Morin, et de l'Aubetin, entre Crécy-la-Chapelle et Coulommiers, contre des projets routiers de 'désenclavement' de Coulommiers jugés déraisonnables.

Elles se sont réunies le 18 Novembre pour se mobiliser ensemble.

- le projet de 'désenclavement' de Coulommiers
- le projet de Parc Naturel Régional de la Brie et des deux Morin (PNR)

1- Le 'désenclavement' de Coulommiers, une avancée structurante ou un projet du siècle dernier ?

Les associations sont unanimes pour dire que :

- Le dossier présenté aux maires du canton de Coulommiers en février dernier ne traite pas la question plus globale des déplacements et de la mobilité dans le Nord-Est du département ; la déviation Sud, envisagée seulement sous l'angle d'un axe routier supplémentaire est simplement une éventualité qui pose beaucoup plus de problèmes qu'elle n'en résout.
- Si la question posée est purement le contournement de Coulommiers, cette commune doit résoudre son problème sur son territoire et ne doit pas reporter et exporter ses difficultés chez les autres.
- La traversée envisagée de nos vallées par **deux viaducs** porte des atteintes innombrables et irrémédiables à l'environnement, au cadre de vie, au paysage, aux biens des riverains, aux finances des contribuables et ne résout pas le fond des problèmes qui se posent réellement à notre région. La situation d'engorgement que nous connaissons à certaines heures résulte d'un manque de cohérence et de coordination en matière d'aménagement du territoire. Ca ne date pas d'hier. Depuis des dizaines d'années, on laisse les gens s'installer dans à la périphérie de la grande banlieue sans prévoir ni les emplois, ni les moyens de déplacements en conséquence.
- Le projet présenté est une solution d'un autre temps qui ne ferait qu'aggraver encore la situation. Ce projet est inacceptable. La société a évolué. De nouvelles façons de travailler et de se déplacer vont devoir voir le jour. La situation de crise mondiale environnementale, énergétique, économique et sociale ne trouvera pas de **solution en appliquant de vieilles méthodes**. Et on ne peut continuer de vider le territoire français en concentrant 20 millions d'habitants en Ile de France ni continuer à créer les emplois à l'ouest parisien tandis que les logements se développent à l'est.

2- le Parc Naturel de la Brie et des deux Morin

La protection de l'environnement liée à un développement économique judicieusement réfléchi, alliant les avancées du Grenelle de l'environnement et les atouts de notre région est plébiscitée par les associations et sera bénéfique à la qualité de vie des habitants. Le respect et la beauté des paysages de notre région au cœur de la première région touristique de France, est fondamental et nous devons mettre en valeur ces arguments et transmettre ces points forts à nos descendants. C'est pourquoi nous sommes très favorables à la création du Parc Naturel Régional de la Brie et des deux Morin qui est une véritable opportunité pour promouvoir les initiatives locales, protéger et valoriser un patrimoine tant naturel que culturel et humain et au profit d'un développement de l'emploi pour les habitants.

En résumé, les associations sont vigilantes ; elles veulent avancer des propositions alternatives plus douces et réclament par ailleurs une gouvernance adaptée à notre époque et parfaitement transparente : plus de décisions prises en catimini dans de petits cénacles. Elles estiment que le contournement routier tel qu'envisagé est totalement incompatible avec le projet de PNR actuellement en chantier qui doit mobiliser tous les élus et les habitants.